

Le Conseil consultatif de votre quartier

SAINT-PHILIPPE DU ROULE

Ecole Elémentaire
10 rue Paul Baudry
Jeudi 28 mars 2019 à 18h00

ORDRE DU JOUR

- Renouvellement du bureau,
- Trotinettes sur les trottoirs,
- Présentation des travaux rue de Ponthieu,
- Les pistes cyclables des Champs-Élysées sont-elles dangereuses pour les piétons ?
- Questions diverses (budget participatif...)

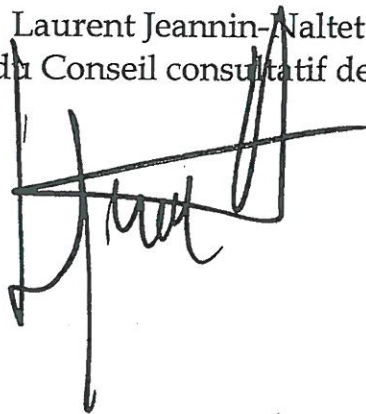
La mairie du 8^e arrondissement a mis en place depuis 2003 sept conseils consultatifs de quartier avec le souci d'en faire des lieux d'écoute, d'information, de dialogue et d'expression destinés au plus grand nombre possible de personnes. Ils sont ainsi ouverts à tous les habitants, mais aussi aux commerçants et aux professions libérales qui y ont leur activité et participent à sa vie quotidienne. Cette ouverture totale est une caractéristique qui est spécifique à notre arrondissement.

Le conseil consultatif de votre quartier se réunit plusieurs fois chaque année. Si vous êtes électeur, vous serez invité par courrier, à participer à tous ceux qui seront convoqués à l'avenir.

Qui peut y participer ?

Toute personne majeure qui habite dans le périmètre du quartier concerné ou qui possède dans ce quartier, le siège régulier de son activité commerciale ou libérale. Les réunions sont publiques.

Laurent Jeannin-Naltet
Réfèrent du Conseil consultatif de quartier



TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur **PARIS.FR**

*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur